



# Le Saint-Siège

---

## *DISCOURS DE JEAN-PAUL II AUX DÉPUTÉS DE L'ASSEMBLÉE NATIONALE LIBANAISE*

*Jeudi, 2 octobre 1980*

*Messieurs les Députés,*

Je suis heureux de rencontrer un groupe aussi distingué de Membres de l'Assemblée Nationale Libanaise. Étant donné les liens étroits qui existent entre le Saint-Siège et votre pays et l'intérêt particulier que le Siège Apostolique n'a cessé de manifester, et dès le début, à l'égard de la crise qui perturbe toujours la vie de votre nation, cette rencontre revêt à mes yeux - et aux vôtres, j'en suis sûr - une haute signification.

1. Je voudrais tout d'abord souligner combien est éloquent pour moi le caractère pluraliste de votre groupe. Tout en appartenant à diverses familles spirituelles et à des partis différents, vous vous montrez unis et solidaires dans vos aspirations à servir votre pays, à collaborer à son développement et à sa pacification. On voudrait que toutes les communautés religieuses et ethniques - à commencer par leurs leaders - qui composent le tissu multiforme de la population libanaise, se comportent de la même manière. On voudrait qu'elles soient unies dans l'effort qui s'impose pour restaurer l'image du Liban, hélas! défigurée et déchirée par des événements encore récents. L'unité du Liban, dans le respect des droits de tout citoyen, aussi bien que de ses diverses composantes religieuses et socio-culturelles, tient beaucoup à cœur au Saint-Siège, comme vous le savez. C'est là une caractéristique originale de son identité, qui pourrait redevenir un exemple pour la région du Moyen-Orient et pour le monde entier. Dans la mesure où les Libanais seront unis et loyaux envers leur patrie, bien des difficultés - venant surtout de l'extérieur et provoquant des interférences sur le chemin d'un nouvel essor - pourront tomber.

2. Comme élus du peuple libanais, vous appartenez à l'organisme fondamental de toute démocratie et expressif de la volonté populaire, c'est-à-dire à l'Assemblée Nationale. La constatation des activités de cette Institution primordiale de l'État libanais m'incline à y voir un

signe réconfortant de la reprise de vitalité au niveau des Institutions libanaises en général, si profondément secouées par la tourmente qui s'est abattue sur le pays en 1975 et qui, malheureusement, sévit encore.

Tout en évitant un optimisme illusoire, je voudrais nourrir l'espoir que l'autorité de l'État continue à s'affermir davantage à l'échelon de tous ses organismes et sur tout le territoire national. Chaque citoyen et chaque groupe politique ou social devraient se sentir comme provoqués par leur sens de responsabilité à donner leur appui à la reconstitution et à l'efficacité des institutions légales de la République.

3. Enfin, vous me permettrez d'attirer votre attention sur une autre question, qui m'est suggérée par votre visite. Vous êtes ici à une étape du voyage qui vous a conduits vers quelques-unes des grandes villes européennes et vous a permis de participer dernièrement au "Congrès Parlementaire Mondial" de Berlin. Cette ouverture de votre Assemblée aux activités internationales constitue sans doute un signe et un symbole du labeur à entreprendre en vue de contribuer à la résolution de la crise. Dans les siècles passés, le Liban a beaucoup donné à la communauté des nations et au monde, grâce à sa civilisation millénaire et au travail de ses fils, sans oublier ceux que l'émigration a dispersés à travers le monde. Et plus récemment, le Liban a apporté sa contribution à l'entente et à la collaboration entre les peuples grâce à l'action déployée par son Gouvernement au sein des Organismes internationaux, par exemple à l'ONU, dès sa création. D'autre part, il est bien connu que la Communauté internationale s'est intéressée au Liban, en l'aidant au plan économique et parfois en veillant sur sa sécurité, surtout dans les moments critiques. Pourtant, il y aurait lieu de se demander si, en ce domaine, toutes les possibilités ont été épuisées et si - au-delà du cadre régional dans lequel on s'est employé de diverses façons à résoudre la crise - le moment ne serait pas venu de faire appel à un engagement plus large et plus efficace de la Communauté internationale.

Est-il besoin de vous assurer que le Saint-Siège continuera à suivre les destinées du Liban avec désintéressement et selon les possibilités concrètes qui se présenteront à lui? Vous savez bien, aussi, que mon prédécesseur le Pape Paul VI et moi-même nous sommes toujours préoccupés et nous sommes exprimés plusieurs fois au sujet des autres problèmes de votre région, que vous avez évoqués, et en particulier celui du peuple palestinien et la question de Jérusalem. Sur ces points-là aussi, le Saint-Siège continuera à porter la plus grande attention pour contribuer à leur solution.

Je vous prie de transmettre mes salutations cordiales à Monsieur Kamel el Assaad, Président de votre Assemblée, et à tous vos Collègues. Veuillez également assurer tous vos concitoyens que le Pape prie avec ferveur pour que le Liban vive en paix et pour qu'il connaisse un nouvel essor spirituel et matériel.

© Copyright 1980 - Libreria Editrice Vaticana

---

Copyright © Dicastero per la Comunicazione - Libreria Editrice Vaticana